



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 75202

## Texte de la question

M. Hervé Morin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le financement des entreprises de travail temporaire et d'insertion. En effet, la DGEFP, se basant semble-t-il sur des estimations globales, indique qu'elle ne peut soutenir leurs demandes bien que celles-ci s'intègrent totalement dans la loi de finances 2002 et n'impliquent aucune dépense budgétaire supplémentaire. Or le statu quo signifierait l'arrêt à court terme de la mission d'insertion pour un grand nombre de ces entreprises. Il lui demande quelle réponse elle donne à des entreprises dont l'emploi est directement menacé.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Morin](#)

**Circonscription :** Eure (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75202

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 avril 2002, page 1964